

Devenir parent, ça change tout

AVEC LA PMI, UNE ÉCOUTE ET DES CONSEILS POUR TOUTES LES FAMILLES



Allaitement, éveil, sommeil, langage, alimentation... Les nouveaux parents ont beaucoup de questions. Pour trouver de l'information et des réponses, il est utile de pousser la porte des Centres médico-sociaux du Département : la Protection maternelle et infantile vous accueille.



©Shutterstock

Jusqu'à 6 ans

Les équipes de la PMI (médecins, puéricultrices, infirmières...) reçoivent parents et enfants en permanence dans les CMS pour...

- les examens et vaccinations obligatoires.
- des conseils sur les soins de votre enfant (hygiène, rythmes de vie...) et les bons gestes de la vie quotidienne.
- une écoute et un accompagnement vous aidant à progresser en tant que parent dans le lien avec votre enfant.
- une surveillance des indicateurs de croissance (poids, taille...).
- une information sur les → modes de garde.

Les infirmières se déplacent également pour des visites gratuites à domicile.



Les médecins et infirmières de la PMI assurent les bilans de santé des enfants dans les écoles maternelles des Alpes de Haute-Provence. Les enfants bénéficient ainsi d'un examen clinique et d'un dépistage sensoriel (vision, audition). Si une anomalie est suspectée ou découverte, la famille de l'enfant est informée immédiatement et une orientation adaptée est proposée, avec un courrier d'accompagnement.



Suivez-nous



Département des Alpes de Haute-Provence

13 rue du docteur Romieu CS 70216 -

04995

Digne-les-Bains CEDEX 9



04 92 30 04 00



Contact



Localiser

[Plan du site](#)

[Contact](#)

[Espace presse](#)

[Charte graphique](#)

[Mentions légales](#)

[Aide](#)

[Gestion des cookies](#)